

LAGUNTZA

Société à responsabilité limitée au capital de 1.358.040 euros
Siège social : BAYONNE (64100) – 7, rue Tombeloli
810 340 141 RCS BAYONNE

**TEXTE DE LA RESOLUTION D'AFFECTATION DU RESULTAT
VOTEE PAR L'ASSEMBLEE LE 30 JUIN 2026**

L'assemblée générale, sur proposition du gérant, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025, s'élevant à 296.516 euros, de la manière suivante :

- 14.826 euros sur le compte « Réserve légale »,
- le solde soit 281.690 euros sur le compte « Autres réserves »

COPIE CERTIFIEE CONFORME
Le gérant

Signé par :

Pierre ULTASTÉ

E28907DF9F584C0...

LAGUNTZA

Société à responsabilité limitée au capital de 1.358.040 euros

Siège social : BAYONNE (64100) – 7, rue Tombeloli

810 340 141 RCS BAYONNE

BILAN

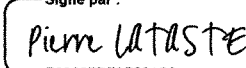
COMPTE DE RESULTAT

ANNEXE

AU 31 DECEMBRE 2025

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Le gérant

Signé par :

E28907DF9F584C0...

Désignation de l'entreprise		SARL LAGUNTZA		7 Rue Tombeloli		Néant ☐	
Adresse de l'entreprise		64100 BAYONNE					
SIRET		8 1 0 3 4 0 1 4 1 0 0 0 2 9		Durée de l'exercice en nombre de mois *		12	
				Durée de l'exercice précédent *		12	
				Exercice N clos le		31122025	
				Exercice N-1 clos le		31122024	
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		Net 3	
						Net 4	
ACTIF							
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations { Fonds commercial* incorporelles { Autres*	010		012			
		014		016			
	Immobilisations corporelles*	028	35 247	030	17 807	17 440	19 192
	Immobilisations financières* (1)	040	1 421 522	042		1 421 522	1 452 596
	Total I (5)	044	1 456 770	048	17 807	1 438 962	1 471 788
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050		052		
		Marchandises *	060		062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064		066			
	Créances { Clients et comptes rattachés * (2) { Autres * (3)	068	22 195	070		22 195	22 448
		072	1 370 294	074		1 370 294	1 121 786
	Charges constatées d'avance *	092	171	094		171	171
	Valeurs mobilières de placement	080		082			
	Disponibilités	084	69 644	086		69 644	35 576
	Total II	096	1 462 303	098		1 462 303	1 179 980
	Total général (I + II)	110	2 919 072	112	17 807	2 901 265	2 651 768
PASSIF				Exercice N NET		Exercice N-1 NET	
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 358 040	1 358 040		
	Ecarts de réévaluation	124					
	Réserve légale	126		59 690	56 315		
	Réserves réglementées*	130					
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants* 131)	132		912 506	848 375		
	Report à nouveau	134					
	Résultat de l'exercice	136		296 516	67 506		
	Subventions d'investissement	137					
	Provisions réglementées	140					
	Total I	142		2 626 752	2 330 236		
Provisions pour risques et charges	Total II	154					
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		156 130	197 849		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164					
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		4 370	6 834		
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA 169 11 015)	172		15 525	11 949		
	Comptes courants d'associés	173		98 487	104 900		
	Autres dettes	175					
	Produits constatés d'avance	174					
Total III	176		274 513	321 532			
Total général (I + II + III)				180	2 901 265	2 651 768	
RENOIS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193		(4) Dont dettes à plus d'un an	195	94 078	
	(2) Dont créances à plus d'un an	197		(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	1	
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	270 110	

3

IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C2026

Formulaire obligatoire (article 302 Septies A bis du Code général des impôts)										Désignation de l'entreprise : SARL LAGUNTZA										Néant ☐ *	
I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *									
		ACTIF IMMOBILISE										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice									
Immobilisations incorporelles	}	Fonds commercial	400		402		404		406												
		Autres	410		412		414		416												
Immobilisations corporelles	}	Terrains	420		422		424		426												
		Constructions	430		432		434		436												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446												
		Installations générales agencements divers	450	26 755	452	1 627	454		456	28 383											
		Matériel de transport	460		462		464		466												
		Autres immobilisations corporelles	470	6 864	472		474		476	6 864											
		Immobilisations financières	480	1 452 596	482	1	484	31 075	486	1 421 522											
		TOTAL	490	1 486 216	492	1 628	494	31 075	496	1 456 770											
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice											
		IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES																			
		Fonds commercial		495		497		498		499											
		Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506											
Immobilisations corporelles	}	Terrains	510		512		514		516												
		Constructions	520		522		524		526												
		Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536												
		Installations générales, agencements, aménagements divers	540	9 949	542	2 794	544		546	12 744											
		Matériel de transport	550		552		554		556												
		Autres immobilisations corporelles	560	4 479	562	585	564		566	5 063											
		TOTAL	570	14 428	572	3 379	574		576	17 807											
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)																	
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1	2	3	4	5	Cf. état 2033C-Détail														
		6	7	8	9	10															
Immobilisation	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values																
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme															
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,80 % ⑦	0 % ⑧													
1																					
2																					
3																					
4																					
5	31 075		31 075	270 110	(750)			239 785													
6																					
7																					
8																					
9																					
10																					
TOTAL	578	31 075	580	582	31 075	584	270 110	586	(750)	581	587	589	239 785								
		Plus-values taxables à 19 % (1)		579		Régularisations	590		583	594	595										
		TOTAL					596	(750)	585	597	599	239 785									

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT.

(1) Ces plus-values sont imposables aux taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

4

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code général des impôts)Désignation de l'entreprise : SARL LAGUNTZANéant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		Augmentations: dotations de l'exercice		Diminutions: reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES				C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
	Dotations		Reprises				
Fonds commercial	681		683				
Autres Immob. incorp.	700		705		1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
Terrains	710		715		2		
Constructions	720		725		3		
Inst. techniques mat. et outillage	730		735		4		
Inst. générales, agencements amén. div.	740		745		5		
Matériel de transport	750		755		6		
Autres immobilisations corporelles	760		765		7		
TOTAL	770		775		Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B		780

II DÉFICITS REPORTABLES				
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)			982	39 802
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)	982 bis		Nombre d'opérations sur l'exercice	982 ter
Déficits imputés			983	39 802
Déficits reportables			984	
Déficits de l'exercice			860	
Total des déficits restant à reporter			870	

III DIVERS				
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381	8 669
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin (I de l'art. 154 bis du CGI)			325	8 669
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327	
Montant de la TVA collectée			374	51 753
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378	2 691
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398	
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397	

IV TRAVAILLEURS INDÉPENDANTS				
Sommes à réintégrer pour la détermination du revenu brut social			690	
Sommes à déduire pour la détermination du revenu brut social			691	
Revenu brut social (si le montant est négatif)			692	
Revenu brut social (si le montant est positif)			693	